|  |
| --- |
| **Compte-rendu de la réunion du Comité du CD57 du 10 janvier 2015** |

**Présents** : Pierre BAULER, Gérard KESSLER, Bernard LANGENFELD, Sophie NICOLAY, Marie-Pierre PLEIS, Geneviève REUTENAUER, et Suzanne WRONA.

Début de la réunion : 09 h 00

Approbation du dernier-compte rendu.

1. **Budget prévisionnel :** Il est indispensable pour la demande de la subvention au Conseil Général. La période concernée est l’année calendaire. Le bilan prévisionnel, ainsi que le point financier seront présentés lors de l’Assemblée Générale.

**Notes de frais**: Les notes de frais de la saison sportive en cours sont à présenter avant l’assemblée générale. Ainsi, après la clôture des comptes, elles ne pourront plus être remboursées.

1. **Calendrier sportif :** le calendrier de la saison hivernale 2015-2016 est pratiquement bouclé, et reste ouvert aux clubs désireux d'organiser les différents championnats. Il reste un weekend où Hettange-Grande doit se mettre d’accord avec Forbach. Pour ne pas déséquilibrer le calendrier, il faudrait que Sarreguemines organise son 2ème concours en début janvier plutôt qu’à fin novembre. Il est rappelé que le CD57 prend en charge l’inscription du concours au calendrier de la FFTA, soit 23€ par concours.
2. **Subvention CG Projet 57 :** Moyeuvre-Grande est choisi comme pôle de formation mosellan. Un état des lieux sera fait, pour connaître les investissements à faire. La transformation de la base de Frescaty en pôle de formation multisports mosellan est encore un projet à long terme ; il reste un projet.
3. **Bilan des actions en cours :**
   * **Site Internet**

Le site est à compléter avec : les photos des CD à venir, la liste des 26 clubs mosellan, le planning des stages, les invitations aux différents stages, les comptes rendus des réunions et la carte de vœux.

* + **Chronotir**

Les factures de location des chronotirs sont envoyées à la fin de chaque saison (salle ou extérieur). L’achat du nouveau chronotir sera subventionné à 50% par le Conseil Général. Une promotion de fin d’année présente le chronotir à 1670€, mais ce n'est pas le même : charge au responsable matériel d'évaluer la meilleure proposition. Il resterait à la charge du CD ~ 400€.

* + **Challenge féminin**

Il se déroulera le dimanche 8 mars 2015, journée de la femme. Le projet est présenté au comité : qualificatif le matin et duels l’après midi. A mi novembre, le potentiel de féminines était de 39 en Moselle, et s’il est ouvert à la Lorraine de 88 archers femmes ; 14 cibles sont suffisantes. Le concours serait amical. Le CD prend en charge : les coupes ou médailles et les blasons. Le bénéfice ira au club organisateur. L’inscription serait de 5€. A ce jour, le club qui se propose d’organiser est METZ. ; qui confirmera le lundi 12 janvier la disponibilité de la salle. Si toutefois la salle de Metz n'était pas libre, nous demanderons aux autres clubs leurs disponibilités. Le mandat est rédigé.

* + **Assemblée générale :** les invitations doivent partir 15 jours avant celle-ci. Elle se déroulera le samedi 7 Février à HAGONDANGE à 14h30. Le comité et les réviseurs aux comptes se réuniront à 10h00 le même jour.
  + **Divers**

Les cordons des médailles pour les championnats de Moselle seront aux couleurs de la Moselle, c'est-à-dire bleu et blanc.

***PROCHAINE REUNION le 07 février 2015 à 10h00***

**La secrétaire de séance : Le président de séance :**

**Suzanne WRONA Gérard KESSLER**